

PRÉFET DE LA RÉGION  
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE



Strasbourg, le 10 février 2016



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Trophées de l'Agro-écologie 2016

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine vous informe du lancement de la deuxième édition des Trophées de l'Agro-écologie 2016.

**Lancé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, avec le concours financier du Crédit Agricole**, il vise à récompenser l'action d'agriculteurs et d'agricultrices en faveur d'une agriculture exemplaire au regard de la triple performance économique, environnementale et sociale.

Le concours comporte deux catégories :

- le « Grand prix de la démarche collective » ouvert à tout groupe d'agriculteurs reconnu ou en cours de reconnaissance en tant que groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ainsi qu'aux lauréats de l'appel à projet « mobilisation collective pour l'agro-écologie » ;
- le « Prix de l'innovation » ouvert à tout exploitant agricole, individuel ou sous forme sociétaire, ayant réalisé une démarche innovante dans ses pratiques agro-écologiques. Les démarches candidates doivent être abouties et chaque exploitant ne peut déposer qu'un dossier.

Le concours est organisé au niveau régional et les lauréats régionaux concourent pour le prix national.

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés auprès de la DRAAF **au plus tard le mardi 15 mars 2016**, le cachet de la poste faisant foi.

Les critères d'appréciation porteront sur l'impact positif pour l'environnement, sur la viabilité économique, sur la prise en compte des aspects sociaux et territoriaux et sur le caractère innovant de la démarche.

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site internet du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/trophees-agroecologie>,

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter à la DRAAF : [jean-francois.felt@agriculture.gouv.fr](mailto:jean-francois.felt@agriculture.gouv.fr) (03 69 32 51 11).